

Épreuve orale de français

Le rapport de 2024 présentait une excellente mise au point sur les modalités de l'épreuve assortie de conseils judicieux. On s'y reportera avec profit. Comme l'année dernière, le jury s'est réjoui de constater que les candidats (masculin générique, valant désormais pour l'ensemble des admissibles) étaient bien au courant des modalités précises de l'épreuve, à l'exception de certains candidats étrangers, parfois moins bien informés ; les examinateurs (autre masculin générique) se montrent respectueux et bienveillants, faut-il le rappeler, à l'égard de tous, quelle que soit l'origine des personnes qu'ils évaluent ou le niveau de la prestation.

1. Conseils généraux

1.1 L'oral

La tautologie a parfois du bon : une épreuve orale est d'abord et avant tout une épreuve orale ; il faut donc respecter le code d'un oral de bonne tenue.

1° **ton** : ni familier ni cérémonieux ; être et rester naturel ; pas de courtoisie obséquieuse et pas de désinvolture ; le jury fait confiance aux candidats et à leurs préparateurs (nouveau masculin générique) pour trouver le ton juste, soit une déférence sans affectation ; ne pas avoir l'air pressé d'en finir, éviter les soupirs de lassitude et les attitudes démotivées. Régler la puissance de sa voix : trop forte, et croyant emporter la conviction, ou trop faible, et obligeant à tendre l'oreille, la voix devient un obstacle à la communication, donc à la réussite.

2° **relation à l'examinateur** : celui-ci n'est pas un ignorant auquel on condescend à expliquer des points de haute doctrine ou de grande sophistication ; il n'est pas un adversaire contre lequel on s'autorise des piques ; il n'est pas non plus un camarade ; s'il y a entente et complicité, celles-ci doivent être le but à atteindre ; elles sont l'effet d'une culture partagée qui permet le dialogue et certainement pas le fruit d'une connivence forcée.

3° **maîtrise du temps** : le candidat dispose de 15 min, ce qui est à la fois beaucoup et peu ; il faut savoir adapter son débit ; ralentir quand on annonce la citation ou la problématique ; ménager de brefs silences entre les parties ; savoir sacrifier un exemple ; observer l'examinateur ; s'il cesse de prendre des notes, c'est mauvais signe : c'est que le discours piétine ou tourne en rond. L'oral permet des formules didactiques telles que : « J'aborde désormais ma deuxième partie », car il est important que l'examinateur puisse se repérer dans le discours, mais il faut savoir rester sobre en la matière et ne pas abuser des pancartes signalétiques.

4° le dialogue : l'art de l'entretien consiste à utiliser les ressources dont on dispose pour faire vivre l'échange ; il faut prendre des risques calculés : ne pas feindre qu'on sait quand on ne sait pas, mais avoir appris à réfléchir à haute voix (prendre du recul, chercher et proposer d'autres exemples, savoir tomber d'accord avec l'examinateur en lui soumettant une nuance voire une rectification argumentée d'un propos antérieur) ; il faut savoir gommer ce qu'on croit être son moi au bénéfice de l'interaction ; dans le cadre d'un oral de français, le bon orateur s'efface derrière son propos, et c'est à son discours qu'il demande de parler pour lui.

Le jeu des questions. Il existe **trois grands types de questions** : la demande, l'objection, la suggestion. La première sollicite un complément d'information sur ce que le candidat a apporté mais qui a semblé trop rapide ou allusif ; la seconde pointe un défaut (erreur factuelle ou vice d'argumentation) et invite le candidat à y revenir. La suggestion est ce que la langue figurée nomme *une perche* ; l'examinateur présente une donnée dont il croit que le candidat, étant donné la nature de son propos, peut s'emparer. Dans tous les cas, il est inconvenant de demander à l'examinateur de préciser sa question : c'est en quelque sorte inverser les rôles. Il faut faire, comme le dit Lénine, avec le matériau existant. **Exemple de question type 1.** Pouvez-vous préciser ce que Descartes entend par *animal machine* ? L'examinateur attend que le candidat au moins s'étonne : comment un être vivant peut-il être qualifié de machine ? **Exemple de question type 2.** « Vous avez dit que *Les Temps modernes* de Chaplin font l'éloge du taylorisme. Êtes-vous sûr que c'est bien le cas ? Et dans ce cas, où résiderait la satire dans ce film ? » **Exemple de question type 3.** « Pourriez-vous citer un poème du recueil de Ponge que vous avez mentionné, *Le Parti pris des choses* ? »

Une estime de soi digne d'éloges et vraiment estimable est celle qui, n'étant pas une posture, vient non du talent ou du charisme (notions peu pertinentes au regard de l'épreuve) mais du travail ; on a confiance en soi parce qu'on sait qu'on a suffisamment et bien travaillé pour relever le défi d'une épreuve exigeante mais non insurmontable. Au cours de l'entretien, le bon *ethos* du candidat consiste à considérer l'examinateur comme un allié ; ses interventions sont des aides non des obstacles ; car le jury n'est pas pervers ; il souhaite la réussite de celles et ceux qu'il interroge et ne constate qu'en dernier recours et à contrecœur que la prestation ne donne pas pleinement satisfaction.

1.2 La culture générale ou l'art des exemples

On connaît tous les reproches que la sociologie critique a adressés à cette introuvable culture dite générale et qui ne serait en réalité que le reflet des habitus d'une classe dominante. C'est en partie vrai, mais en partie seulement : car la culture générale n'est pas mystérieuse et réservée à des initiés. Elle est d'une part l'aptitude à raisonner et échanger, et d'autre part l'aptitude à mobiliser des connaissances qui relèvent des arts (y compris les arts populaires), de la philosophie, de la littérature

et des sciences humaines (histoire et histoire des sciences, sociologie, pour l'essentiel), des sciences, voire de l'actualité, quand celle-ci permet de poser un problème d'ordre social ou politique.

Comment se préparer ? Une bonne méthode consiste à partir de ses goûts puisque le plaisir facilite la mémorisation et stimule la réflexion ; l'important n'est donc pas de réciter la fiche, même excellente, d'un professeur, mais de s'être approprié son contenu. **La qualité d'un exemple** se mesure à deux critères : il doit être précis ; il doit être adapté au problème traité. Internet permet d'avoir accès à un nombre incalculable de tableaux : prendre le temps d'en regarder quelques-uns, de genres et d'époques variés ; et se demander quels problèmes ils illustrent ou mieux permettent de poser. On peut faire la même chose avec des films, des œuvres musicales, des poèmes, etc. **L'art de l'exemple** exige un subtil dosage : trop rapide, on tombe dans l'allusion ; trop développé, il fait perdre de vue le fil de l'exposé.

La question clé est de savoir à quoi sert l'exemple dans le raisonnement ; souvent ce n'est pas l'exemple qui est mauvais, mais la vertu que lui prête le candidat. Si je prétends que l'art a toujours une dimension sacrée et que pour le prouver, je cite la cathédrale d'Amiens, la poésie de Claudel et la peinture de Georges Rouault, il est évident que ce ne sont pas les exemples qui sont mauvais mais la thèse qui est fragile. Il convient que les exemples soient cohérents par rapport à l'idée qu'ils étaient (et non *appuient*, comme on l'entend dire trop souvent) et qu'ils ne soient pas trop disparates entre eux (se méfier du principe : *Tout ce qui entre fait ventre*). Enfin, les sempiternelles références scolaires à la caverne de Platon, au cogito de Descartes, à l'en soi et au pour soi de Sartre fatiguent, non que ces textes ne soient pas en eux-mêmes toujours neufs et passionnants, mais parce qu'on sent qu'ils cherchent à masquer maladroitement l'absence de toute curiosité un peu personnelle (et vive) pour ce qui relève de la culture générale.

Quelques « exemples d'exemples » qui ont été jugés heureux : le palais du facteur Cheval, les analyses de Jancovici sur l'énergie, l'architecture du Corbusier, l'histoire des lanceurs d'alerte, *A l'Ouest, rien de nouveau*, *Mémoires d'Hadrien* ou *La Servante écarlate*. Certains candidats s'avèrent capables de mettre à profit des connaissances personnelles voire érudites sur certains sujets : les partitions musicales de Berio, le cinéma de David Lynch, la chanson de geste espagnole, l'essai *Le Genre du capital*, le film *Je verrai toujours vos visages*, l'encyclique *Laudato Si'*, le manga *Fire Punch*, la correspondance entre Tolstoï et Gandhi : ces exemples analysés correspondent à des passions, des centres d'intérêt plus ponctuels ou à des lectures récentes, mais cela importe peu : la culture générale est d'abord une pratique nourrie d'expériences, un entraînement, avant d'être une affaire d'anthologies et de manuels.

A contrario quelques exemples usés jusqu'à la corde : les progrès apportés par les sciences (vie quotidienne, espérance de vie, confort) ; Popper et le critère de falsifiabilité ; le mythe de Prométhée.

Pourquoi « La Charogne » est-il presque le seul poème de Baudelaire qui soit cité et souvent si mal commenté ?

Quelques simplifications abusives : Hobbes et Rousseau réduits à l'existence d'un contrat ; la définition peu problématisée de l'œuvre d'art : un paysage est-il ou non une œuvre d'art ? Certes, il existe un art des jardins ; mais un paysage industriel, création humaine, est-il perçu comme une œuvre d'art ? Un texte religieux, la philosophie, relèvent-ils du champ de l'art ? Un animal, même s'il est jugé beau, est-il une œuvre d'art ?

Attention aux glissements de notions et concepts qui rendent la pensée confuse : l'art et la beauté, est-ce la même chose ? Peut-on donner le même sens à *éthique* et *morale* ? Oui, non, peu importe, puisque les spécialistes en discutent, pourvu qu'on ait vu le problème : poser les deux mots comme synonymes se justifie ; et s'ils sont distincts, en quoi ? Pour lutter contre cette tendance fâcheuse, recourir à l'analyse notionnelle ; apprendre à consulter un dictionnaire : savoir utiliser à bon escient la polysémie, les étymologies grecques, latines ou arabes, pour s'en tenir à ces trois langues, tout cela montre un respect scrupuleux pour les mots et témoigne d'une sorte d'hygiène de la pensée.

2. Les étapes de l'épreuve

2.1 **Le texte** appartient au genre de l'essai ; il présente donc des arguments et des exemples ; il peut être strictement informatif (transmission d'un contenu intellectuel) ou plus dialogique (il défend une thèse, fait entendre plusieurs « voix » ou points de vue, certains n'étant pas imputables à l'auteur) voire polémique ; il arrive que la tonalité du texte relève du comique (ironie, discrédit jeté sur la thèse réfutée) ; certains textes sont très abstraits ; d'autres pensent avec ou à partir de situations concrètes, relevant de la vie quotidienne. Le candidat doit être prêt à affronter cette diversité des formes et des modalités d'expression de la pensée ; en soi, une telle variété montre qu'il existe différentes manières d'exercer son jugement. Les candidats les plus raisonnablement opportunistes peuvent réutiliser le texte au cours de leur exposé ; mais sans abus, car il est interdit de réduire la dissertation à une simple discussion de l'extrait proposé.

2.2 **Le résumé** n'est pas une analyse, c'est évident ; il doit durer entre 2 et 3 minutes ; il faut conserver le système énonciatif de l'original. Comme le candidat dispose du texte le temps de sa préparation avant de le remettre à l'examinateur une fois l'oral terminé, pourquoi ne pas utiliser ce support pour dégager, au moyen de surlignages, les articulations principales et les idées forces de la démonstration ? Cela permet aux candidats visuels de gagner du temps. Mais ces balises colorées ne dispensent pas de rédiger son résumé, car improviser à partir d'éléments visuels est risqué.

2.3 **De la citation à l'exposé de la problématique.** Le candidat choisit une phrase, qui ne soit pas un à côté marginal du texte ; il en fait l'explication succincte mais éclairante (comme celle d'un sujet

de dissertation) et cela permet déjà de montrer l'intérêt qu'il y trouve. Une problématique se présente comme une question et celle-ci peut prendre deux formes à ne pas mélanger :

- directe : *Comment / dans quelle mesure les technologies peuvent-elles réparer ou contribuer à réparer les dommages que l'homme a causés à la nature ? Est-ce que les technologies peuvent réparer ou contribuer à réparer ?* etc.
- indirecte : *je me demanderai si / comment / dans quelle mesure les technologies peuvent réparer les dommages* etc. (pas de *est-ce que* ; pas de pronom de reprise).

Les questions *À quelle mesure*, *En quoi* ou *Dans quelles conditions* ont le vent en poupe ; elles témoignent d'un souci de la nuance ; en réalité, ce sont aussi parfois de piteux amortisseurs de problématique ; elles peuvent émousser le tranchant ou l'intérêt d'une question en la leastant d'une affirmation sous-jacente non interrogée ; comparer : *Dans quelle mesure le capitalisme* (ou *l'État Providence*) *peut-il être réformé* ? et *Le capitalisme* (ou *l'État Providence*) *peut-il être réformé* ?

Il existe à l'évidence plusieurs manières de se poser un problème et certaines sont plus adaptées à une problématique que d'autres ; en aucun cas, il n'y a de formules miracles.

2.4 le plan ou quelques exemples de réussite

Les cas que nous soumettons à la perspicacité des étudiants et de leurs enseignants ne sont en aucune manière des modèles ou des exemples à suivre mais des sources d'inspiration. Ce sont des exemples tirés du réel ; certains plans ont donné lieu à de bonnes notes, d'autres à des notes excellentes. Tous sont perfectibles ; mais tous ont été choisis pour ancrer la conviction suivante : plus l'expression de la problématique est limpide et plus l'enchaînement des idées est transparent et plus ressortent : 1° la valeur intrinsèque des exemples qui témoignent d'une culture personnelle (originalité, diversité) ; 2° les qualités proprement orales de la performance (aisance, maîtrise de la voix, de la gestuelle, présence et réactivité, art de ne pas s'aliéner la sympathie (latin : *benevolentia*) de l'examinateur.

Ex1 : comment les techniques font-elles évoluer le rapport de l'homme à son environnement naturel ? Notions : *environnement, milieu* ; tous les environnements de l'homme ne sont pas naturels. 1/ l'homme est un vivant qui interagit avec son milieu ; 2/ mais une certaine forme d'hybris (démesure, aveuglement) fait du progrès technique une fin en soi et non un moyen ; 3/ Que faire ? Réparer ? Prévenir ? Décroître ?

Ex2 : une œuvre d'art peut-elle apporter des connaissances à son public ? 1/ Oui, l'art est souvent au service de la vulgarisation des savoirs. L'art n'est pas une simple affaire de goût. Romans et films peuvent avoir une ambition encyclopédique. Loin de toute technicité, des œuvres d'art y compris populaires mettent à la portée de tous des questionnements sur la morale ou le « sens de la vie ». 2/ Pourtant l'œuvre d'art vaut d'abord par sa forme ; c'est elle qui plaît, émeut voire sidère (le sublime). C'est la forme qui assure la pérennité d'une œuvre dans l'histoire dont elle relève. C'est par elle que

transitent le ou les sens. 3/ Une œuvre d'art apporte moins des connaissances stabilisées qu'elle ne suscite à chaque génération des questionnements renouvelés.

Ex3 : peut-on détruire la misère ? 1/ Un constat véridique mais non consensuel : la plupart de misères humaines sont d'origine sociale. 2/ Le spectacle des misères donne le désir d'agir pour les éradiquer ou les limiter. Face à la misère, le progrès. 3/ Attention toutefois : que ces progrès ne soient pas les causes de nouvelles misères ; mais n'est-ce pas inévitable ? Penser à Sisyphe. On ne peut sans doute pas détruire la misère, mais on le doit.

Ex4 : dans quelle mesure les langues unissent-elles les hommes ? 1/ Mythe de Babel. Tous les hommes parlent mais ils ne se comprennent pas entre eux. Malédiction ou bénédiction ? Rêve avorté de l'esperanto. Chaque langue, porteuse d'une culture, contribue à la civilisation humaine. 2/ Les langues sont des outils de pouvoir et à ce titre elles unissent autant qu'elles divisent. Les langues nationales, objets de fierté, sont menacées par l'anglais, mais sont parfois oppressives à l'égard de langues minoritaires ou régionales. 3/ La véritable solution qui pallie (ou remédié à) l'inconvénient de la diversité des langues : les transferts culturels. La traduction. Le plurilinguisme. Les voyages.

3. Note sur la liberté d'expression.

Les candidats ont naturellement le droit d'avoir des convictions politiques et religieuses. Mais il y a des propos tellement outranciers qu'ils choquent y compris l'examinateur le plus tolérant : prétendre que la déchristianisation a accru l'immoralité ou contribue à la décadence de la France est un raccourci pour le moins hasardeux ; oser dire que le nazisme relève de la différence de culture, c'est nier la barbarie de cette idéologie et se situer en dehors de la civilité républicaine. Certains propos sur l'esclavage font état d'une désinvolture ou d'un cynisme intolérable : non, l'esclavage n'est pas « initialement acceptable » ; il n'a pas été naturellement aboli parce qu'on n'en avait plus un « besoin vital » ; qualifier son impact sur la richesse des ports français en termes de « rayonnement international » est singulièrement malvenu. Le parallèle entre Pétain et De Gaulle, héros militaires dans leur jeunesse et décriés dans leur vieillesse, relève d'un contresens historique majeur : Pétain a été condamné pour haute trahison ; De Gaulle s'est retiré de la vie politique quand il a perdu un référendum qu'il avait initié. La Révolution française n'est pas réductible à la Terreur. Tous ces raccourcis assenés avec la sereine assurance d'un idéologue de plateau de télévision est peu digne de futurs polytechniciens, on en conviendra aisément.